

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **3e** jour du mois de **juin** de l'an **2019**, à **19h30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absence : M. Yvan Dallaire, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-06-108

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 13 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

3.1 Adoption des comptes à payer du 27 avril au 24 mai 2019

3.2 Cain Lamarre – Avis de transfert et autorisation

3.3 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018

4 Législation

5 Sécurité publique

5.1 Dépôt des rapports d'incendie

6 Transport – Voirie

6.1 Planification quinquennale 2019-2023 – MTQ

6.2 Subvention Régie des Trois-Lacs – Creusage subventionné pour fossés dans le secteur Perreault

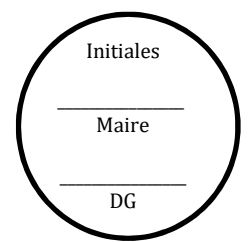
7 Hygiène du milieu et Environnement

Volet 1 – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

8 Aménagement, urbanisme et développement

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

8.2 Entérinement – Embauche de Mme Annie Demers au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement



9 Loisirs et culture

- 9.1 Précision de l'offre de service de consultation de AHMV pour le développement culturel et touristique
- 9.2 Entérinement – Ouverture des portes du centre multifonctionnel pour l'accès aux paniers de basketball
- 9.3 Subvention – Politique MADA
- 9.4 Subvention Nouveaux horizons
- 9.5 Prises de courant – centre multifonctionnel
- 9.6 Clés pour les joueurs de fer

10 Affaires nouvelles et suivis

- 10.1 Autorité des marchés publics – Nouvelles obligations municipales

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 Invitation à la présentation du Plan régional plein air – Windsor 17 juin 19h
- 11.2 Facebook et Instagram de Wotton

12 Rapport des comités et événements à venir

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019

Reporté à la séance suivante

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Mme Lucie Roy	Elle décrit le rôle du comité des loisirs de Wotton, suggère de ne pas dédoubler les activités et demande aux conseillers de clarifier les rôles de chacun.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes à payer du 27 avril au 24 mai 2019

Résolution 2019-06-109

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

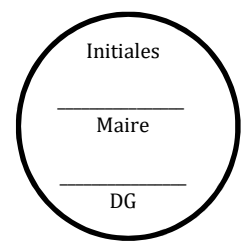
QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 27 avril et le 24 mai 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **95 465.09\$**.

ADOPTÉE

3.2 Cain Lamarre – Avis de transfert et autorisation

Résolution 2019-06-110

CONSIDÉRANT QUE les avocats du cabinet Monty Sylvestre joindront le cabinet Cain



Lamarre à compter du 2 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un contrat de service annuel avec le cabinet Monty Sylvestre ;

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

D'autoriser les représentants de la Municipalité de Wotton à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour, jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019 précédemment acceptée par résolution du conseil (no2018-09-223) et d'autoriser, au besoin, toute substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

ADOPTÉE

3.3 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018

Le maire fait rapport des faits saillants du rapport financier 2018.

4 LÉGISLATION

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt des rapports incendie d'incendie

Les rapports d'incendie de mai ayant été déposés par M. Donald Grimard en avril, il n'y a pas de dépôt.

6 TRANSPORT - VOIRIE

6.1 Planification quinquennale 2019-2023 - MTQ

Résolution 2019-06-111

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports fait une planification quinquennale des projets à réaliser sur tout le territoire de la MRC des Sources ;

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports a rencontré les maires et les DG de la MRC pour leur exposer les travaux pour 2019 et 2020 ;

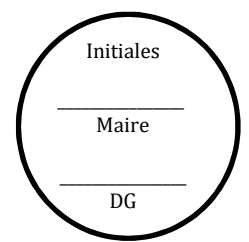
CONSIDERANT QUE les municipalités sont en lien direct avec le réseau routier de leur territoire et connaissent bien les besoins des citoyens ;

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports laisse peu de marge de manœuvre aux municipalités en leur annonçant les travaux, une année avant la réalisation de ceux-ci ;

CONSIDERANT QUE les municipalités ont besoin de plus de 12 mois pour amasser les montants nécessaires afin de planifier et réaliser des travaux qu'il est plus logique de faire au moment où les travaux du MTQ seront effectués sur leur territoire ;

CONSIDERANT QUE le MTQ demande, dans les 12 mois précédant les travaux, si la municipalité souhaite asphalté un mètre additionnel d'accotement de chaque côté de la route, au frais de la municipalité, au moment où l'asphaltage sera fait par l'entrepreneur du MTQ ;

CONSIDERANT QUE les municipalités n'ont que rarement la latitude dans le budget pour accepter ce qui serait une proposition intéressante si le budget le permettait ;



CONSIDÉRANT QUE l'état des routes du territoire est criant et qu'il est impératif que le MTQ nous donne l'étendue de la planification quinquennale afin de permettre des travaux communs bien réalisés, complets et répondant aux demandes des citoyens.

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton demande au ministère des Transports de rendre disponible, pour les municipalités du territoire, la planification quinquennale prévue sur leur territoire afin de permettre des travaux planifiés et budgétés au niveau municipal.

QUE la Municipalité de Wotton demande aux municipalités du territoire de la MRC des Sources de se joindre à elle pour demander au MTQ plus de collaboration et de contacts pour la programmation des travaux de la planification quinquennale.

QUE la Municipalité de Wotton demande au MTQ de connaître les travaux prévus sur son territoire jusqu'en 2023 afin de planifier ses propres dépenses à joindre à son prochain Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022.

QUE la Municipalité de Wotton demande au MTQ de planifier des travaux de réfection et d'élargissement de la route 255, qui avaient été commencés en 1985 et ne sont pas finalisés.

QUE la Municipalité de Wotton demande au MTQ de réaliser des travaux de pavage sur la route 216 en direction de Saint-Adrien et plus particulièrement, le resurfaçage du pont no7988.

ADOPTÉE

6.2 Subvention Régie des Trois-Lacs – Creusage subventionné pour des fossés dans le secteur Perreault

Le maire explique qu'une nouvelle subvention sera disponible dans les 2 prochaines années, pour les travaux de fossés qui seront faits dans un secteur délimité près des Trois-Lacs.

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Volet 1 – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

Résolution 2019-06-112

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité ;

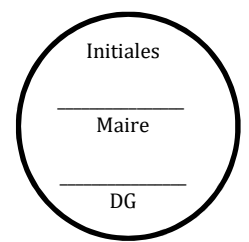
Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Wotton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP ;



QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant 14 permis pour une valeur totale des travaux de **195 300\$ pour mai 2019.**

8.2 Entérinement – Embauche de Mme Annie Demers au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement

Résolution 2019-06-113

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a fait des démarches pour s'adjoindre les services d'un inspecteur en bâtiment et environnement, 21 heures par semaine ;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche et sélection des candidats par le comité de sélection constitué du maire, d'un conseiller et de la directrice générale et secrétaire-trésorière avait eu lieu précédemment ;

CONSIDÉRANT QUE madame Annie Demers a été sélectionnée ;

CONSIDÉRANT QUE madame Demers débutera le 3 juin 2019, pour une semaine de prise de connaissance des règlements en vigueur ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le conseil nomme madame Annie Demers à titre d'inspectrice municipale, de fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme, inspectrice régionale des cours d'eau municipaux, fonctionnaire responsable du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (LRM Q2-r.22), conciliatrice-arbitre pour le règlement des mécontentes visées par l'article 36 de L.C.M. et personne responsable de la répression des mauvaises herbes ;

QUE soit embauchée madame Annie Demers au poste d'inspectrice municipale en bâtiment et environnement ;

QUE cette embauche soit officialisée par résolution après une période de probation de 6 mois, qui se terminera le 2 décembre 2019.

ADOPTÉE

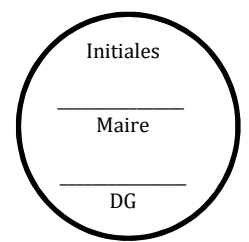
9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Précision de l'offre de service de consultation de AHMV pour le développement culturel et touristique

Résolution 2019-06-114

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des offres pour des services de consultation en développement culturel et touristique ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'AHMV a été discutée, modifiée et retenue pour un montant



total de 5000\$ plus les taxes applicables lors de la séance de mai 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Vaillancourt a demandé des précisions, après les modifications apportées à l'offre originale, quant à ce que la Municipalité souhaite obtenir ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le conseil souhaite recevoir, à la fin des travaux de services de consultation en développement culturel et touristique :

- Un rapport sur les projets pouvant être mis en place dans le cadre du développement culturel et touristique;

QUE le conseil autorise l'avance de fonds de 2500\$ déjà émise à Animations historiques MV et le montant de 3248.75\$ qui sera payé une fois le rapport final remis.

ADOPTÉE

9.2 Entérinement – Ouverture des portes du centre multi pour l'accès aux paniers de basketball

Résolution 2019-06-115

CONSIDÉRANT QUE le conseil a permis à Madame Lucie Roy, en période de question lors de la séance de mai, d'ouvrir les portes pour permettre l'accès aux paniers de basketball dans le centre multifonctionnel ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le conseil entérine la décision qui avait été prise lors de la période de question de permettre à madame Roy d'ouvrir les portes du centre multifonctionnel pour l'accès aux paniers de basketball.

ADOPTÉE

9.3 Subvention – Politique MADA

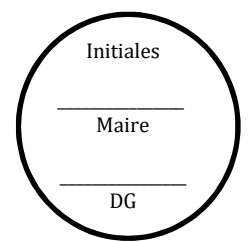
Résolution 2019-06-116

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton reconnaît l'importance et la valeur des aînés dans sa population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton encourage les aînés à participer à la prise de décisions, à la vie sociale, au bénévolat et à des activités qui sauront les mettre en valeur dans l'exercice de leurs compétences;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire contribuer à la qualité de vie des aînés et leur faciliter l'adoption de saines habitudes de vie en leur présentant des activités stimulantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite développer une vision d'intégration des âges (vision intergénérationnelle);



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton veut offrir aux aînés de beaux projets qui leur permettront de faire bénéficier les jeunes de leurs connaissances et de leurs expériences tout en étant utiles à toute la communauté wottonnaise ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton veut s'adapter davantage aux besoins des aînés en modifiant les différents lieux de rassemblement pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite apporter soutien et aide aux malades, aux aidants naturels et à toutes les personnes en perte de capacités physiques et d'autonomie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a l'intention d'offrir divers aménagements pour assurer une plus grande sécurité des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire adopter la démarche et le soutien de la MADA afin d'être mieux guidée et soutenue pour bien répondre aux demandes des aînés,

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à faire la demande d'aide financière du Programme de soutien à la démarche MADA, cette démarche ayant pour but de rassembler les aînés, de mettre en place de bonnes conditions qui permettront à ces derniers d'élaborer et de mettre en œuvre un projet MADA, puis d'établir une politique MADA pour notre communauté.

QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à représenter la Municipalité pour le suivi de la demande financière, la signature de la convention d'aide financière et la reddition de comptes.

QUE madame Lise Champoux, conseillère, soit nommée responsable du dossier « Aînés ».

ADOPTÉE

9.4 Subvention Nouveaux horizons

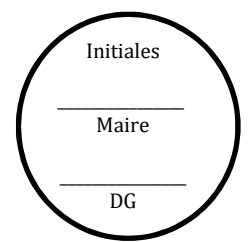
Résolution 2019-06-117

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a pris connaissance du guide du demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton reconnaît l'importance et la valeur des aînés dans sa population ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton encourage les aînés à participer à la prise de décisions, à la vie sociale, au bénévolat et à des activités qui sauront les mettre en valeur dans l'exercice de leurs compétences ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire contribuer à la qualité de vie des aînés et leur faciliter l'adoption de saines habitudes de vie en leur présentant des activités stimulantes;



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite développer une vision d'intégration des âges (vision intergénérationnelle);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton veut offrir aux aînés de beaux projets qui leur permettront de faire bénéficier les jeunes de leurs connaissances et de leurs expériences tout en étant utiles à toute la communauté wottonnaise ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton veut s'adapter davantage aux besoins des aînés en modifiant les différents lieux de rassemblement pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite apporter soutien et aide aux malades, aux aidants naturels et à toutes les personnes en perte de capacités physiques et d'autonomie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a l'intention d'offrir divers aménagements pour assurer une plus grande sécurité des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton désire déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour son projet « Wotton, fière de ses aînés » afin de bien répondre aux demandes des aînés,

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à faire la demande d'aide financière du Programme Nouveaux horizons, cette démarche ayant pour but de rassembler les aînés.

QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à représenter la Municipalité pour le suivi de la demande financière, la signature de la convention d'aide financière et la reddition de comptes.

QUE madame Lise Champoux, conseillère, soit nommée responsable du dossier « Aînés ».

ADOPTÉE

9.5 Pise de courant – Centre multifonctionnel

Résolution 2019-06-118

CONSIDÉRANT QUE le centre multifonctionnel n'a pas de prise de courant extérieure du côté du terrain de baseball et que cela serait intéressant pour permettre de brancher des jeux gonflables lors d'évènements ;

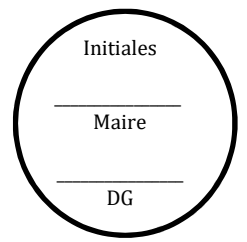
Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le responsable de voirie demande à un électricien de faire l'installation de prises extérieures sur le mur du centre multifonctionnel, du côté du terrain de baseball.

ADOPTÉE



9.6 Clés pour les joueurs de fer

Résolution 2019-06-119

CONSIDÉRANT QUE la ligue de fer de Wotton joue tous les lundis au parc, entre le centre multifonctionnel et le terrain de tennis ;

CONSIDÉRANT QUE les joueurs souhaitent avoir accès au centre multifonctionnel pour utiliser les salles de bain et se réchauffer durant les soirées plus fraîches ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le responsable de voirie et l'employé, messieurs Michel Raiche et Yves Grimard soient autorisés à permettre l'accès au centre multifonctionnel en utilisant les clés disponibles au garage municipal, pour la période de l'été 2019.

ADOPTÉE

10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

10.1 Autorité des marchés publics – Nouvelles obligations municipales

La directrice générale et secrétaire-trésorière explique que la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (Loi 108) exigera l'adoption d'une politique additionnelle dans les prochains mois.

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

11.1 Invitation à la présentation du Plan régional plein air – Windsor 17 juin 19h

11.2 Facebook et Instagram de Wotton

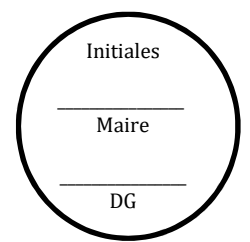
12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les membres du conseil donnent rapport pour leurs comités respectifs.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions à tour de rôle. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Mme Lucie Lemelin	Demande de modifier le trajet de déneigement afin de mieux soulever la neige dans le rond de la rue Gervais où elle réside Informe le conseil que des véhicules lourds circulent dans le village et qu'il serait souhaitable que ceux-ci utilisent les voies de circulation permises pour ne pas troubler la paix Propose la mise sur pied d'un poste d'agent à la sensibilisation environnementale à la Municipalité
M. Jacques Lavoie	Demande un suivi sur l'avancement du dossier du bâtiment au coin des rues Saint-Jean et Gosselin
M. Renald Leroux	Demande s'il sera possible d'obliger le propriétaire du bâtiment délabré au coin des rues Saint-Jean et Gosselin



	à faire des travaux car des morceaux de mur sont sur le point de tomber sur les passants
M. Michel McDuff	Félicite la Municipalité pour leur ouverture d'esprit à faire suivre une formation sur les nouveautés en creusage de fossé pour réduire l'apport de sédiments dans les cours d'eau
M. Jocelyn Dion	Suggère d'envoyer une lettre à M. Gélinau pour le remercier de son implication et son organisation de la Journée de l'arbre

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-06-120

***Il est proposé par Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

QUE la séance soit levée à 20h09.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

